

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2302

Artikel: Les mauvais contes/comptes du Conseil d'État genevois : à Genève, l'exécutif cantonal prend des mesures d'économie qui ne sont pas la panacée
Autor: Delley, Jean-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les nouveaux comportements des pendulaires qui se déplacent en train. Avec le télétravail, on peut s'interroger par exemple sur leur intérêt à

souscrire à un abonnement : alors que l'attractivité de la voiture restera forte avec un nombre limité de déplacements hebdomadaires.

Les mauvais contes/comptes du Conseil d'État genevois

À Genève, l'exécutif cantonal prend des mesures d'économie qui ne sont pas la panacée

Jean-Marie Delley - 19 octobre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37635>

Genève s'apprête à faire face à un déficit abyssal en 2021. Pour le contrer, l'exécutif propose une réduction de 1 % du salaire des fonctionnaires pendant quatre ans, ainsi que d'autres mesures concernant la gestion des augmentations (annuités) et des cotisations au deuxième pilier.

Rappelons que ce déficit prévu résultera de l'impact économique du Covid, mais aussi, et principalement, de la réforme de l'imposition des entreprises et de la recapitalisation de la caisse de pension des fonctionnaires, deux projets validés par le peuple. L'économie obtenue par la baisse des salaires s'élèverait à une trentaine de millions de francs par an pour un déficit attendu de plus de 500 millions de francs en 2021.

Avec cette annonce, le Conseil d'État donne une fois de plus le sentiment de naviguer à vue. Souhaite-t-il apporter une réponse conjoncturelle post-Covid en demandant un effort de solidarité exceptionnel ou s'attaquer de façon structurelle au déficit chronique de l'État ?

S'il poursuit la première intention, l'exécutif agit de manière particulièrement maladroite en ciblant exclusivement les fonctionnaires dont certains, en particulier le personnel de santé, se sont investis corps et âme depuis ce printemps. C'est aussi oublier ceux qui ont profité de cette période et qui devraient également être mis à contribution.

Un impôt exceptionnel de solidarité sur les

revenus et la fortune ainsi que sur les bénéfices des entreprises permettrait de faire preuve de solidarité, et mieux encore en appliquant un barème progressif. Cela permettrait d'éviter d'ajouter à la crise sanitaire la crise sociale annoncée par des syndicats prompts au combat. Encore faudrait-il oser briser le tabou du «*moins d'impôt*» cher à la droite.

S'agissant du second objectif qui vise les économies structurelles, plutôt que de continuer d'appliquer de vieilles recettes linéaires, on préférerait voir le gouvernement oser enfin sérieusement entreprendre la réforme de l'organisation de l'État.

L'objectif doit être clairement annoncé et les errements du passé évités - on pense parmi tant d'autres au pathétique exemple de la gestion catastrophique du projet de réforme de la grille salariale (Score) qui aura coûté 1,8 million avant d'être abandonné.

Une nouvelle méthode est indispensable. Elle implique tous les partenaires, en particulier ceux qui sur le terrain connaissent le mieux les (dys)fonctionnements et sont les mieux à même de proposer des solutions innovantes.

S'ils demandaient un effort ponctuel à tous ceux qui peuvent le consentir et en annonçant sa volonté de réorganiser l'État pour qu'il réponde aux réalités et défis du XXI^e siècle, les contes du Conseil d'État seraient plus audibles et leurs comptes plus acceptables.